



Arrêt maladie pour étrangère (Canadienne)

Par canadienne2020

Je suis Canadienne avec un permis de travail d'un an en France. Quelques situations au travail m'a rendu malade et je suis actuellement en arrêt maladie de deux semaines. Je travail depuis 10 ans (au Canada) et j'ai jamais pris un arrêt maladie, mais cette fois c'est vraiment une grave dépression et je ne peux pas travailler. Quand même j'ai l'impression que mon médecin ne prenne ma dépression assez sérieux. Alors j'ai quelques questions concernant cette situation:

- 1) Si je retourne au travail pendant une semaine mais que je tombe à nouveau malade, puis-je obtenir un nouvel arrêt maladie d'un autre médecin? (Faut-il que ce soit le même médecin qui prolonge l'arrêt, s'il y a une pause d'une semaine ? De quelques jours ?)
- 2) Un psychiatre peut-il prolonger l'arrêt maladie si mon médecin refuse ?
- 3) Si "sorties autorisées" est coché sur mon arrêt, cela signifie-t-il que je peux partir en journée ?
- 4) Puis-je obtenir une assurance-salaire par ma mutuelle pendant que je suis en arrêt ? (Car je suis nouveau à mon travail, après 30 jours je suis payé à 50%).
- 5) Mon médecin a-t-il le droit de refuser de prolonger mon arrêt maladie, s'il m'a donné des antidépresseurs qui provoquent une somnolence extrême (et autres effets secondaires)?

Merci beaucoup pour votre aide.